



CHARTRE ETHIQUE





Charte éthique Maître Prunille

Maître Prunille : Une Entreprise Responsable

Le Groupe coopératif France Prune (connu notamment par sa filiale Maître Prunille) est devenu l'un des leaders mondiaux du secteur des Fruits Secs, en construisant sa réussite dans le respect de valeurs positives et fédératrices. Ses valeurs coopératives, motivées par le souhait d'être les meilleurs, sont le moteur de ce succès qui est notre fierté.

Elles nous ont permis d'établir depuis 1963 une véritable relation de confiance avec nos partenaires.

Représentants d'un métier noble issu du monde agricole et d'une marque renommée, nous nous sommes toujours appliqués à créer du plaisir, dans la tradition de nos recettes et par la qualité de nos produits.

Cette exigence, au-delà de nos produits, guide notre volonté d'efficacité et de professionnalisme, dans le plus grand respect de nos engagements vis-à-vis de tous : clients, collaborateurs, et fournisseurs.

C'est cet état d'esprit raisonnable et conquérant qui forge notre volonté de fonder un véritable modèle d'entreprise responsable.

Cette charte d'entreprise est un document auquel chacun dans le Groupe doit se référer et se conformer au quotidien.



Charte éthique Maître Prunille

Notre modèle de réussite humaine

Notre Groupe s'est toujours attaché à développer un environnement professionnel stimulant et humain, susceptible d'encourager les compétences individuelles et de Groupe, par l'épanouissement personnel.

Notre modèle de réussite humaine, c'est :

-  Le droit naturel d'exercer un métier et de progresser dans l'organisation de l'entreprise.
-  Le devoir de contribuer au développement du Groupe par l'effort, la compétence et l'esprit d'équipe.

1. Respect des valeurs fondamentales

Nous ne tolérons aucune discrimination dans l'entreprise.

Tous les salariés se doivent respect et courtoisie.

Nous respectons la vie privée de chacun et ne cherchons jamais à nous y immiscer.

2. Encouragement à la formation et à la promotion

Très attentifs à l'évolution interne de nos collaborateurs, nous offrons à chacun :

- la possibilité de développer ses compétences par la formation.
- la chance d'évoluer dans l'organisation de l'entreprise en fonction des opportunités et des performances individuelles.

3. Engagement professionnel et esprit d'équipe

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils mettent en œuvre leurs compétences dans un esprit de solidarité pour la réussite de l'entreprise.

En tant que représentants du Groupe, de ses valeurs et de son image, nous nous comportons tous avec dignité dans l'exercice de nos fonctions.



Charte éthique Maître Prunille

Notre modèle de réussite éthique

Le développement de l'entreprise, dans le respect de valeurs morales et de la légalité internationale.

1. Respect de la légalité

Nous respectons les lois et règlements en vigueur en France où nous avons nos propres unités de production et dans tous les pays où nous exerçons notre activité, au travers de sous-traitants ou fournisseurs.

Nous appliquons les conventions de l'**Organisation Internationale du Travail**, en particulier celles relatives à la protection des travailleurs, avec un regard attentif sur la santé et la sécurité de nos collaborateurs.

Nous sommes également très respectueux des lois visant à lutter contre la corruption, à interdire le travail des enfants et le travail forcé.

Le traitement de matières premières agricoles nous amène à développer des solutions technologiques dans nos unités de production, pour assurer la **sauvegarde de l'environnement**.

L'intégrité et la fiabilité sont des critères essentiels dans le choix de nos partenaires et fournisseurs, pour garantir à nos produits un «label éthique» conforme à nos valeurs.

2. Neutralité et indépendance

L'appartenance politique et les croyances religieuses sont exclues des discussions au sein du Groupe. Elles ne concernent que la vie privée et ne s'exercent en aucun cas dans le cadre de l'entreprise. Notre Groupe ne finance pas d'organisation politique ou religieuse.



Charte éthique Maître Prunille

3) Loyauté et transparence

Nous travaillons et collaborons de manière loyale, en interne comme avec nos partenaires externes.

Nous appliquons les règles de contrôle interne mises en place, garantes d'un fonctionnement transparent et équilibré de notre Groupe.

4) Confidentialité

Nous préservons avec précaution la confidentialité de notre savoir-faire et des informations internes, sur lesquels repose la pérennité de notre Groupe.

Les informations professionnelles que nous communiquons, en interne comme en externe, sont autorisées et validées selon un contexte de diffusion approprié.

Seules les informations rendues publiques par le Groupe peuvent être communiquées en-dehors du cadre professionnel.

5) Intégrité

Notre temps de travail comme l'usage des biens du Groupe sont consacrés en totalité à notre activité professionnelle.

Nous nous engageons à faire connaître toute situation de conflit d'intérêt. En ce sens, nous demandons à tous de rester vigilants dans des circonstances qui pourraient faire hésiter entre intérêt personnel et intérêt du Groupe. Enfin, nous attendons de nos salariés un comportement totalement intègre et honnête, en particulier quand nous leur confions l'achat et l'approvisionnement de matières premières ou la négociation de contrats. Nous n'acceptons aucun cadeau surnuméraire à titre personnel, en contrepartie de relations commerciales avec l'entreprise.



Charte éthique Maître Prunille

Notre modèle de réussite économique

Le développement de notre Groupe passe par la garantie d'un produit aussi qualitatif que créatif, dans le plus grand respect de nos engagements commerciaux.

Nos actions sont en permanence guidées par la recherche de la satisfaction de nos clients.

1) Savoir-faire et innovation.

Notre nom est un gage de savoir-faire : une garantie de qualité que nous offrons constamment à nos clients.

La force créative qui nous est désormais reconnue repose sur notre volonté constante de l'amélioration : nous créons des produits identitaires et savoureux, qualitatifs au regard des impératifs imposés répondant aux attentes de consommation et aux critères nutritionnels.

Nous mettons tout en œuvre pour la maîtrise des techniques de fabrication permettant d'obtenir des produits goûteux dans le cadre de «process» industriels certifiés.

Parallèlement, nous développons en permanence de nouvelles techniques et méthodes de travail pour créer de nouveaux produits et anticiper ainsi les attentes de nos clients.

2) Performance et croissance.

Notre volonté est de rendre nos produits et nos services toujours plus performants.

Nos atouts, notre savoir-faire, nos ressources, notre culture, sont résolument tournés vers la croissance qui assurera la pérennité du Groupe.

Ce développement implique nécessairement la recherche de la performance aussi bien opérationnelle que financière.

L'atteinte de ces objectifs ne peut se réaliser que dans le respect de nos engagements et de nos valeurs coopératives.